

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 1^{er} octobre 2009.

Procès-verbal de la session régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 1^{er} jour du mois d'octobre 2009, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Germain, mesdames les conseillères Marjolaine Gilbert et Martine Giroux, messieurs les conseillers Denis Hélie, Bernard Fournier et Jean-G. Lefrançois. Le directeur général et la greffière-trésorière sont également présents. Monsieur le conseiller Serge Leblanc est absent.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux des 8 et 15 septembre 2009.
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de septembre 2009.
5. Période de questions :
 - 5.1 Membres du Conseil.
 - 5.2 Public.

ADMINISTRATION

6. Autorisation de signatures greffière-trésorière.
7. Utilisation règlements d'emprunt.
8. Relance usine Abitibi Bowater de Beaupré.

TRAVAUX PUBLICS

9. Achat sable avec sel
10. Entente Matrec – dépôt à neige
11. Domaine du golf – phase 6

LOISIRS

12. Prolongation de contrat.

DIVERS

13. Période de questions :
 - 13.1 Membres du conseil
 - 13.2. Public
14. Levée/ajournement.

Résolution # 2009-182 «Adoption de l'ordre du jour»

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière-trésorière en y ajoutant l'item suivant :

13. Gala annuel ARSQ.

Résolution # 2009-183 «Adoption des procès-verbaux»

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux, appuyé par monsieur le conseiller Denis Hélie et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des 8 et 15 septembre 2009 tels que rédigés par la greffière-trésorière.

Résolution # 2009-184 «Adoption du paiement des dépenses du mois de septembre»

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses pour le mois de septembre 2009, tel que présenté au Conseil. La greffière-trésorière confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

Travaux à la prise d'eau

DE LA PART DE L'ASSISTANCE : 20h07

RTC passage sur des Dolines et des Résurgences.

Fin de la période de question : 20h09

Résolution # 2009-185 «Autorisation de signatures – greffière-trésorière»

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu d'autoriser la greffière-trésorière à signer tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité.

Résolution # 2009-186 «Utilisation règlements d'emprunt»

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Hélie, appuyé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois et résolu de donner l'autorisation à la greffière-trésorière d'utiliser l'excédent des règlements d'emprunt fermés, tel que stipulé à l'article 8 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux pour le paiement des échéances annuelles et des dépenses occasionnées par l'émission d'obligation.

Résolution # 2009-187 «Relance usine Abitibi Bowater de Beaupré»

ATTENDU l'annonce de la fermeture de l'usine Abitibi Bowater de Beaupré, laquelle serait effective à compter du 15 octobre 2009;

ATTENDU QUE l'usine Abitibi Bowater de Beaupré est le plus important employeur de la Côte-de-Beaupré avec 340 emplois représentant une masse salariale de 33M\$;

ATTENDU QUE l'impact de cette fermeture se répercute sur l'ensemble de la région en plus des 70 employés qui proviennent de l'extérieur du territoire de la MRC;

ATTENDU l'impact social et économique négatif de cette décision sur la communauté;

ATTENDU QUE l'usine de Beaupré, par ses activités de recherche et développement, est reconnue dans l'industrie comme détentrice d'un savoir et d'un savoir-faire distinctif;

ATTENDU QUE l'usine de Beaupré met en marché des produits uniques et utilise des procédés dont l'impact sur l'environnement est réduit et qu'elle souhaite poursuivre dans ce créneau de recherche et développement, et par le fait même, devenir l'une des usines de pâtes et papiers la plus « verte » de l'industrie en Amérique du Nord;

ATTENDU QUE les élus locaux, la Municipalité régionale de comté, le Centre local de développement, les partenaires socioéconomiques de la région et les travailleurs de l'usine croient en la capacité et l'expertise de ces derniers pour assurer les opérations de l'usine dans un créneau pour lequel elle a déjà marqué une avancée technologique importante et reconnue par ses pairs;

ATTENDU QUE l'usine de Beaupré est reconnue pour ses capacités à innover et pour l'excellence de ses relations de travail;

ATTENDU QUE le comité de suivi mis en place pour relancer l'usine a le mandat de se mettre à l'œuvre pour relancer la production et que son action s'appuie sur un plan stratégique développé entre la compagnie et le syndicat ;

ATTENDU QUE parmi les conditions essentielles à la poursuite des opérations, l'une est de faire lever la clause de non-concurrence et l'autre d'assurer le chauffage de l'usine durant l'hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu que les conseils municipaux, la MRC et le CLD de La Côte-de-Beaupré demandent aux gouvernements du Québec et du Canada de déployer toute l'aide nécessaire et pérenne pour éviter la fermeture définitive de l'usine Abitibi Bowater de Beaupré et pour favoriser sa relance notamment en assurant le chauffage de l'usine et la levée de la clause de non-concurrence.

- Il est aussi proposé que cette demande soit expressément faite auprès de madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune; l'honorable Tony Clement, ministre de l'Industrie, monsieur Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation; monsieur Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale; monsieur Denis Lebel, ministre d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec; monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ; madame Pauline Marois, députée de Charlevoix; monsieur Raymond Bernier, député de Montmorency; et monsieur Michel Guimond, député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord.

Résolution # 2009-188 «Achat sable avec sel»

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de sable avec sel pour la saison hivernale 2009/2010;

Considérant que des prix ont été demandées auprès de fournisseurs;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Hélie, appuyé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois et résolu d'accepter l'offre de Dénéigement Daniel Lachance Inc pour la fourniture de sable avec sel pour la saison hivernale 2009/2010 au prix de 20\$/tonne livrée.

Résolution # 2009-189 «Entente Matrec – dépôt à neige»

Considérant qu'il est nécessaire de signer une entente concernant l'entreposage de la neige pour la saison hivernale 2009/2010;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu d'autoriser la greffière-trésorière à signer une entente avec la firme Matrec concernant l'entreposage de la neige pour la saison hivernale 2009/2010.

Résolution # 2009- 190 «Domaine du golf – phase 6»

Considérant la participation de la municipalité de Boischatel pour les travaux d'utilités publiques au Domaine du golf – phase 6;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu d'autoriser le paiement à CSL-Loma inc. pour la participation prévue par la Municipalité au montant de 36 381,00\$ excluant les taxes pour les travaux d'utilités publiques au Domaine du golf – phase 6. Cette somme sera prise à même le fonds de roulement de la Municipalité pour une période de 10 ans.

Arrivée de madame la conseillère Marjolaine Gilbert.

Résolution # 2009-191 «Prolongement de contrat»

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux, appuyé par monsieur le conseiller Bernard Fournier et résolu de prolonger le contrat de M. Christian Beaubien, au poste de préposé à l'entretien et appareteur jusqu'au 31 décembre 2009.

Résolution # 2009-192 «Gala annuel ARSQ»

Considérant que le Gala de l'Association régionale de Soccer de Québec se tiendra le 6 novembre 2009;

Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Marjolaine Gilbert, appuyé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu d'autoriser l'achat d'un billet au coût de 75\$ pour le Gala de l'Association régionale de Soccer de Québec qui se tiendra le 6 novembre 2009.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil les sujets ou commentaires ont porté sur :

Remerciement pour la contribution des fonctionnaires.

DE LA PART DE L'ASSISTANCE : Début 20h25

Inscription de la vitesse sur la rue des Dunes.
Bonne campagne à tous !

Résolution # 2009-193 «Levée de l'assemblée»

Il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Fournier, appuyé par monsieur le conseiller Jean-G. Lefrançois et résolu que la présente assemblée soit levée à 20h28.

ASSISTANCE : 2 personnes

Yves Germain
Maire

Sophie Antaya
Greffière-trésorière